



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

8 novembre 2022

Sécurisation du tracé de l'AOMC entre Collombey et Monthey

Mise à l'enquête publique du nouveau projet

Le nouveau projet de sécurisation du tracé de la ligne AOMC (Aigle-Ollon-Monthey-Champéry) sera mis à l'enquête publique du 28 novembre 2022 au 12 janvier 2023. Tout comme l'ancien projet, cette nouvelle mouture porte sur la sécurisation avec, à la clé, une amélioration de l'offre de transports publics. De nombreuses plus-values, notamment environnementales et pour les riverains, y ont toutefois été apportées. Devisés à 184,2 millions de francs, les travaux pourraient débuter dès 2025. Des séances d'informations à la population seront organisées à partir du 14 novembre.

La mise en œuvre du nouveau projet de sécurisation du tracé de l'AOMC par les Transports Publics du Chablais (TPC) en collaboration avec l'Office fédéral des transports (OFT), le canton du Valais, les communes de Monthey et de Collombey-Muraz, permettra de sécuriser le tracé, d'améliorer la mobilité douce et l'offre de transports publics de toute l'agglomération.

Entre Collombey et Monthey, la ligne ferroviaire AOMC circule en partie sur la route cantonale. Sur son tracé, des passages routiers non sécurisés et des carrefours importants représentent un danger pour les automobilistes, les cyclistes et les piétons. Le projet de modification du tracé de l'AOMC remédiera à ce déficit sécuritaire. Une nouvelle ligne de 4,3 kilomètres (souterraine sur 1 kilomètre) sera créée. A Collombey, une gare souterraine sera construite et reliée avec la ligne de RegionAlps et les bus. La gare CFF de Monthey se muera en un pôle régional de transports publics, assurant les liaisons avec le train RegionAlps, les bus urbains et les taxis. Quant à l'ancien tracé, il sera réaménagé en axe de mobilité douce. Ces transformations permettront de requalifier le centre-ville de Monthey et le centre du village de Collombey avec la volonté de concilier transports publics et développement urbain.

Dès le 12 janvier, l'OFT disposera d'un délai de 18 mois pour lever les éventuelles oppositions et valider définitivement le projet. Les travaux principaux devraient débuter en 2025 pour une mise en service prévue de la ligne Monthey-Aigle à fin 2028 et de la ligne Monthey-Champéry à fin 2029. Devisés à 184,2 millions de francs, les travaux seront financés par la Confédération (85%), le canton du Valais (10,5%) et les communes de Monthey (3,0%) et Collombey-Muraz (1,5%).

Mis à l'enquête une première fois en 2018, le projet avait été suspendu en 2019 pour y apporter de nombreuses améliorations tenant compte des remarques des Offices fédéraux et cantonaux, des riverains et des opposants. La nouvelle mouture, offrant notamment des solutions pour minimiser les impacts environnementaux et pour les riverains (bruit, pollution lumineuse), a reçu la validation de l'OFT.

Des séances d'informations à la population et deux expositions dédiées au projet s'échelonneront dès le 14 novembre 2022. Un site internet fournissant toutes les informations utiles est accessible à l'adresse www.aomc2030.ch.



Personnes de contact

Franz Ruppen, chef du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, 027 606 33 00

Olivier Français, président des TPC, conseiller aux Etats, membre de la commission des transports et des télécommunications, 079 332 00 01

Grégoire Praz, directeur des TPC, 079 736 00 65

Stéphane Coppey, président de Monthey, 079 290 92 40

Olivier Turin, président de Collombey-Muraz, 079 309 35 58



Un projet soutenu par :



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral des transports OFT



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



COLLOMBEY
MURAZ